

**LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN  
À AVENNES PAR AUGUSTE VAN ASSCHE  
ET LOUIS CORTHOUTS (1899-1911)  
POUR UNE RELECTURE DU BÂTI ROMAN ET NÉO-ROMAN**

par Antoine BAUDRY<sup>1</sup>

Un édifice néo-roman en moellons de silex et calcaire, élevé en 1905-1906 sur les plans de l'architecte gantois A. Van Assche [...] composé d'une large nef, avec tour occidentale, et d'un chœur copié sur celui de la 2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s. [...] [pourvu d'une] intéressante galerie rhénane à colonnettes de remploi<sup>2</sup>. Ces maigres données, glanées dans l'inventaire du *Patrimoine monumental de la Belgique*, constituent l'essentiel des informations aujourd'hui publiées sur l'église Saint-Martin à Avennes...

Entre 1899 et 1911, cette modeste paroissiale romane est drastiquement restaurée par les architectes Auguste Van Assche (1826-1907) et Louis Corthouts (1867-1925)<sup>3</sup>, une opération ayant entraîné la reconstruction intégrale du bâtiment en style néo-roman. C'est du moins ce qu'affirme la bibliographie alors que, paradoxalement, cette campagne de restauration, à l'instar de tant d'autres en Belgique, n'a pas encore fait l'objet d'une étude approfondie<sup>4</sup>. La présente contribution entend pallier cette lacune, en proposant une première approche historique de la question. Son objectif est d'établir une chronologie précise du chantier, d'identifier ses différents protagonistes et enfin, de discerner les multiples

---

<sup>1</sup> Chercheur indépendant. Antoine Baudry, rue Saint-Antoine n° 1bis, 7601 Roucourt ; baudryantoine@hotmail.fr.

<sup>2</sup> Catherine MALAISE-DHEM, *Avennes, Église paroissiale St-Martin*, dans *Le Patrimoine monumental de la Belgique. Province de Liège. Arrondissement de Waremmes*, vol. 18/1, Liège, 1994, p. 60.

<sup>3</sup> Luc VERPOEST, *Auguste Van Assche*, dans Anne VAN LOO (dir.), *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours*, Antwerpen, 2003, p. 547 ; Thomas COOMANS, *Louis Corthouts*, dans *idem*, p. 227.

<sup>4</sup> Catherine MALAISE-DHEM, *op. cit.*, p. 60 ; *Trésor d'art de la Hesbaye liégeoise et ses abords*, Bruxelles, 1972, p. 33-34, 56.

facteurs ayant influé sur les décisions de l'époque. Ce travail, nous l'espérons, permettra d'obtenir un panorama objectif de cette aventure humaine et posera les premiers jalons d'une meilleure compréhension globale du monument<sup>5</sup>.

Pour ce faire, cet article s'appuie sur les divers documents écrits et iconographiques produits au cours du chantier ou le précédant de peu, conservés au Centre d'Archives et de Documentation de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, aux Archives de l'État à Liège, à l'Institut royal du Patrimoine artistique, ainsi qu'aux Archives de la Fabrique d'église<sup>6</sup>. L'interprétation de ces données est ponctuellement renforcée par des observations archéologiques effectuées *in situ*.

## L'ÉGLISE AVANT LES RESTAURATIONS

Afin de cerner au mieux la stratégie de restauration adoptée par les architectes, il est primordial d'identifier la physionomie de l'église à la veille de sa grande mue. Les documents disponibles, souvent lacunaires et imprécis, n'autorisent toutefois qu'une restitution partielle et incomplète de l'édifice<sup>7</sup>.

Sur les clichés, le chœur apparaît peu étendu et comprend une travée droite terminée par une abside semi-circulaire (fig. 1). Cette dernière est ornée d'une série de sept arcatures monumentales plein cintre reposant

---

<sup>5</sup> Cet article est le fruit de recherches personnelles. Pour leur aide, leurs encouragements et leurs précieux conseils, nous tenons à remercier chaleureusement Claudine Cattoor, Fanny Dominique, Jean-Claude Ghislain, Aleuna Macarenko, Monique Merland, Stéphanie Reynders, Francis Tourneur et Pierre Vandormael, sans qui la recette ici proposée n'aurait pas eu la même saveur !

<sup>6</sup> Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF (ACRMSF), fonds de la CRMSF, dossier « Braives 1.4 » ; Archives de l'État à Liège (AÉL), Archives de la Province, boîtes VI.A.4 et VI.A.82 ; Archives de l'État à Liège (AÉL), Archives Ecclésiastiques, Archives des Cures, Avenues ; Institut royal du Patrimoine artistique à Bruxelles (IRPA), fonds photographique ; Archives de la Fabrique d'église (AF). Les abréviations sont employées dans les notes de bas de page.

<sup>7</sup> Pour des remarques méthodologiques sur l'exploitation des documents issus des chantiers de restauration du XIX<sup>e</sup> siècle, voir David MOREL, *Notre-Dame du Port de Clermont et Saint-Nectaire au XIX<sup>e</sup> siècle. La restauration de deux grandes églises de Basse-Auvergne entre documents d'archives et archéologie*, dans Jean-François LUNEAU et Bruno PHALIP (dir.), *Restaurer au XIX<sup>e</sup> siècle*, Clermont-Ferrand, 2012, (Histoires croisées), p. 15-23 ; Arnaud TIMBERT, *Restaurer et bâtir. Viollet-le-Duc en Bourgogne*, Villeneuve d'Ascq, 2013 ; Antoine BAUDRY, *Mémoires et déboires de trois architectes : la restauration de la collégiale Notre-Dame de Dinant par Léopold Schoonejans, Jules Jacques Van Ysendyck et Auguste Van Assche. Chronique d'un chantier de longue haleine (1855-1903)*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 26, Liège, 2015, p. 31-72.



Fig. 1 – Le chevet de l'église, avant restauration.  
© IRPA-KIK, Bruxelles.

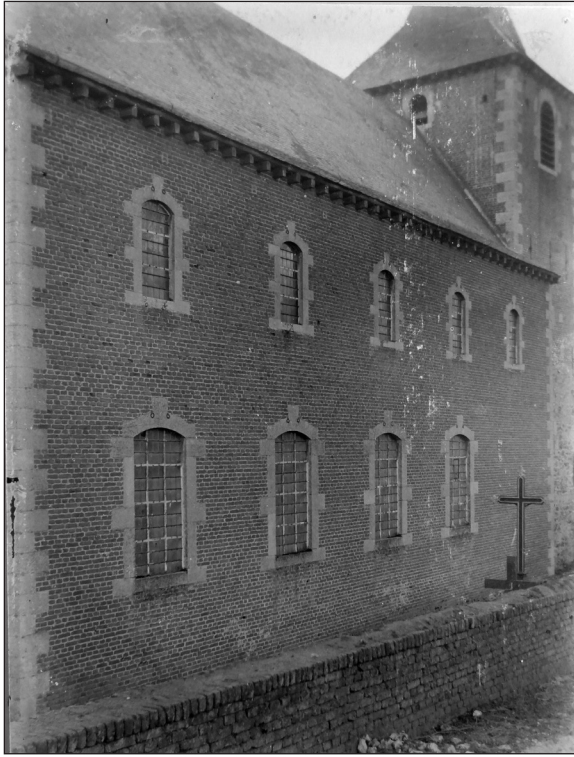


Fig. 2 – La nef, flanc nord, avant restauration.

© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF,  
fonds de la CRMSF, dossier « Braives 1.4 ».

sur d'étroits pilastres peu saillants, excepté à l'ouest, où les retombées des deux arcatures jouxtant la travée droite s'amortissent directement dans les maçonneries. Les trois arcatures axiales sont percées de petites ouvertures bouchées par des briques et partiellement dissimulées par une sacristie (cf. *infra*). Au-dessus de ces structures s'épanouit une galerie naine, composée de quatorze arcatures plein cintre soutenues par des colonnettes dont le rythme est le suivant : AAABAACAABAAA (A pour simple, B pour double, C pour quadruple). Cette galerie est aveugle, comblée par une maçonnerie masquée derrière un enduit aux multiples lacunes. La travée droite est quant à elle percée sur chaque flanc d'une ample ouverture similaire à celle de la nef (cf. *infra*). L'ensemble est bâti dans un appareil irrégulier de moellons et couronné par un mur de surcroît



en appareil anglais de briques culminant à hauteur de la corniche des murs-gouttereaux de la nef<sup>8</sup>. Notons qu'une différence chromatique – et d'appareillage ? – existe entre la travée droite et l'abside. Cette dernière est couverte par une croupe ronde.

La sacristie, une petite annexe en moellons dans les parties basses et en briques dans les parties hautes, est accolée à l'est de l'abside et couverte par une bâtière située dans l'axe de l'église, garnie à l'est d'une cheminée. Une porte et deux petites fenêtres rectangulaires s'observent respectivement dans le mur-pignon oriental et dans les murs-gouttereaux.

La nef, légèrement plus large que le chœur, comprend cinq travées. Chaque travée est percée de deux fenêtres néo-classiques à linteau surbaissé, au même aplomb et de hauteur dégressive, sauf la première travée qui n'en comporte qu'une (fig. 2). Les maçonneries sont homogènes et réalisées en briques, la pierre de taille étant réservée aux chaînes d'angles et aux encadrements des baies. Le vaisseau est couvert par une bâtière longitudinale à coyaux soutenus par des blochets en légère saillie des murs-gouttereaux.

À l'ouest se dresse une modeste tour axiale, dont le retrait des murs extérieurs par rapport aux murs-gouttereaux de la nef laisse suggérer un alignement avec la travée droite du chœur (fig. 3). L'on y pénètre par un haut portail plein cintre orné d'encadrements moulurés et d'un rouleau d'archivolte s'amortissant sur deux culots sculptés<sup>9</sup>. Les ancrs trahissent quant à elles la présence d'au moins trois étages. Les deux premiers sont éclairés par quelques petites baies rectangulaires visibles sur les flancs nord et ouest, tandis que le troisième, écrien des cloches, est percé de quatre larges ouvertures plein cintre encadrées de trous de boulins dans leur partie sommitale. La baie orientée vers le levant est néanmoins plus restreinte que ses consœurs, son seuil se situant à hauteur du faîtage de la nef. Dans les parties basses se mêlent pierres de taille et moellons, alors que les parties hautes possèdent des maçonneries en briques identiques à celles de la nef, où sont parfois insérés des blocs pierreux. L'ensemble est couronné d'une flèche à coyaux. Une petite cave d'environ 5 x 3,5 x 1 m est curieusement aménagée sous cette tour<sup>10</sup>. Son utilisation demeure inconnue à ce jour.

---

<sup>8</sup> Dans la construction, les moellons sont toujours irréguliers, de même que les briques sont toujours disposées dans un appareil anglais. Ces données ne seront désormais plus répétées dans le corps du texte.

<sup>9</sup> ACRMSF, lettres du Conseil communal à la CRM, 27 octobre 1904 et 15 décembre 1905.

<sup>10</sup> ACRMSF, devis de Louis Corthouts, 12 mars 1906.



Fig. 3 – La tour occidentale, avant restauration.

© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF, fonds de la CRMSF, dossier « Braives 1.4 ».

À l'intérieur, le chœur est orné d'un maître-autel situé sur un emmarchement que surmontent trois niches flanquées de colonnettes et ornées de statues – en réalité, les anciennes baies bouchées visibles au chevet (fig. 4). Les maçonneries sont sommées d'une moulure en légère saillie servant d'appui à un cul-de-four dans l'abside et à un berceau plein-cintre dans la travée droite<sup>11</sup>. Une porte située au nord du maître-autel

---

<sup>11</sup> Dans un de ses rapports où il commente les plans d'Auguste Van Assche, le Conseil de Fabrique émet des craintes envers *la voûte du chœur en briques du pays [qui] pourrait déterminer une poussée dangereuse sur les vieux murs du chœur et que ces briques doivent être remplacées par des briquettes creuses incontestablement plus légères* (AF, rapport du Conseil de Fabrique, 23 janvier 1901). Cette crainte relative aux poussées d'une nouvelle voûte en briques est peut-être issue d'un précédent voûtement lambrissé.



Fig. 4 – Le chœur et la nef, avant restauration.  
© Archives de la Fabrique d'église.

offre un accès à la sacristie. La nef est rythmée par de puissants piliers à impostes qui soutiennent des voûtes en berceau plein-cintre, formant ainsi autant de chapelles latérales. Chaque niveau d'élévation est sommé d'un entablement continu interrompu par un pilastre s'épanouissant depuis la base des piliers jusqu'à la retombée des doubleaux du couvrement en berceau plein-cintre. De nombreux éléments mobiliers – autel, chaire, confessionnal, banc de communion sur emmarchement, prie-Dieu – parsèment cet espace. Quant aux fonts baptismaux, ils se situent au rez-de-chaussée de la tour.

À l'aube de leur restauration, le chœur et la nef sont perçus par les spécialistes comme une construction du XII<sup>e</sup> siècle remaniée au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>. Compte tenu des descriptions présentées ci-dessus, il semble en effet plausible de considérer que le chœur, les piliers de la nef et peut-être les soubassements de la tour datent effectivement de l'époque romane. D'importants aménagements auraient vu le jour au XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment la construction du portail occidental, l'érection d'une sacristie, le surhaussement de l'abside et de la tour ainsi que la reconstruction des murs-gouttereaux et du couvrement de la nef. Ce schéma demeure toutefois hypothétique en l'absence de données tangibles.

## ORIGINES DE LA RESTAURATION ET PREMIER PROJET

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la commune rurale d'Avennes doit faire face à un essor démographique considérable – elle compte alors 683 habitants<sup>13</sup> – si bien que l'église Saint-Martin, perchée sur un étroit promontoire au cœur du village, confesse sa modestie pour satisfaire aux besoins locaux du culte. En effet, *il résulte que l'hiver, sous le vent, la pluie, le froid et la gelée, l'été, aux couleurs du soleil, une bonne partie des hommes est obligée de rester au dehors, ce qui constitue une situation non seulement pénible, mais aussi hautement préjudiciable aux intérêts religieux, et facilement dangereuse au point de vue moral. Il faut ajouter que de leur côté, les personnes qui remplissent l'édifice trop étroit sont mal ici à l'aise, et que les cérémonies du culte, qui demanderaient à se déployer dans l'intérieur du temple, la simple bénédiction des fidèles entres autres, sont quasiment impossibles*<sup>14</sup>.

En 1899, le Conseil de Fabrique et le Conseil communal décident d'agrandir l'église et demandent un premier devis à l'architecte gantois Auguste Van Assche, établi le 28 février cette année-là<sup>15</sup>. L'habile

---

<sup>12</sup> ACRMSF, lettre du Conseil de Fabrique à Charles Lagasse de Locht, 27 juillet 1899.

<sup>13</sup> AF, rapport du Conseil de Fabrique, 1<sup>er</sup> octobre 1901.

<sup>14</sup> AF, lettre du Conseil communal au ministre de la Justice, 31 mai 1902.

<sup>15</sup> ACRMSF, lettre de Théophile Hamoir à Charles Lagasse de Locht, non datée ; AF, devis d'Auguste Van Assche, 28 février 1899. Architecte bien connu, Auguste Van Assche a œuvré durant plus de quarante ans à la restauration de dizaines de monuments belges, principalement médiévaux, dont Notre-Dame de Pamele à Audenarde, Saint-Jacques à Gand et la plupart des églises liégeoises (Luc VERPOEST, *op. cit.*, p. 547).



restaurateur y propose diverses opérations que n'illustre malheureusement aucun plan. La sacristie accolée au chevet est sacrifiée pour permettre la réouverture des trois baies axiales. Pour la remplacer, deux annexes sont prévues de part et d'autre de la travée droite du chœur, soit une sacristie et un refuge/garde-meuble, avec de nouveaux percements pour y accéder. Les maçonneries du chœur doivent également être restaurées et garnies d'un soubassement et d'un nouvel emmarchement en pierre de taille. Nœud de l'intervention, Van Assche prévoit d'aménager deux nouveaux collatéraux d'environ 4,25 x 20,5 m pour élargir la nef, en reconstruisant les murs-gouttereaux tout en épargnant les puissants piliers romans. Afin d'optimiser l'espace praticable des fidèles, il propose également de dégager le rez-de-chaussée de la tour en grignotant *la muraille* [...] [qui] *ne sert pas d'appui au beffroi*<sup>16</sup> et en reléguant l'escalier d'accès au premier étage dans une nouvelle cage d'escalier en hors œuvre. Quant aux fonts baptismaux qui trônaient jadis à cet endroit, ils sont déplacés dans une chapelle à chevet polygonal s'épanouissant contre la première travée du collatéral nord<sup>17</sup>.

Le devis des restaurations se chiffre à 31 250 francs, une somme que ni le Conseil communal, ni la Fabrique ne peut fournir. Le curé Théophile Hamoir<sup>18</sup> s'empresse alors d'écrire un courrier à Charles Lagasse de Locht, président de la Commission royale des Monuments, pour l'avertir d'une part de l'urgence du projet et, d'autre part, des maigres ressources financières dont il dispose. La Fabrique, précise-t-il, *a un revenu qui lui permet [à peine] de faire face à ses obligations*<sup>19</sup> et la commune *est une des plus pauvres du pays*<sup>20</sup>. Dans cette missive, l'homme d'église nourrit l'espoir que le Gouvernement prenne en charge toutes les dépenses, en arguant que les travaux se limiteront au strict nécessaire<sup>21</sup>.

---

<sup>16</sup> ACRMSF, lettre du Conseil communal à la CRM, 7 février 1901.

<sup>17</sup> AF, devis d'Auguste Van Assche, 28 février 1899 ; ACRMSF, lettre du Conseil communal à la CRM, 7 février 1901.

<sup>18</sup> Théophile Hamoir est né à Andenne-sur-Meuse le 15 avril 1863. Il fut ordonné prêtre le 19 décembre 1886 et fut ensuite vicaire à Soumagne durant onze ans. Il fut nommé curé à Avennes quelques jours après le décès de son prédécesseur, l'abbé Ernest Ghislain, le 23 mars 1897 à Cipllet. Il assure sa charge jusqu'en 1920, année au cours de laquelle il devient curé de Trognée jusqu'à sa mort, le 11 juin 1925 (AF, notes anonymes, non datées ; informations situées au verso d'un cadre abritant une photo de l'homme d'église).

<sup>19</sup> ACRMSF, lettre de Théophile Hamoir à Charles Lagasse de Locht, non datée.

<sup>20</sup> ACRMSF, lettre de la CRM au Ministre de l'Agriculture, 26 février 1902.

<sup>21</sup> ACRMSF, lettre de Théophile Hamoir à Charles Lagasse de Locht, non datée.

La réponse de la Commission est sans appel. L'église *présente* [effectivement] *quelques particularités intéressantes, vers le chœur*<sup>22</sup>, mais la Fabrique, conformément à l'article 18 de la loi du 4 mars 1870, est *déchue*, et ne peut donc pas bénéficier de subsides étatiques, d'autant plus que le *monument* n'est pas classé<sup>23</sup>. La Commission recommande donc au Conseil de Fabrique d'entamer une procédure de classement<sup>24</sup>. Cette proposition ne tombe pas dans l'oreille de sourds et le Conseil de Fabrique se met à l'ouvrage. Après avoir reçu les documents nécessaires<sup>25</sup> et décortiqué quelques photographies de l'église, la Commission dépêche à Avennes une délégation de spécialistes<sup>26</sup>. Cette dernière reconnaît que le chœur et la nef présentent *un caractère artistique et archéologique suffisant pour qu'il y ait lieu de les ranger dans la 2<sup>e</sup> classe des édifices monumentaux du culte*<sup>27</sup> mais, en revanche, elle estime que la tour occidentale ne possède *pas de valeur artistique ou archéologique*<sup>28</sup>. La Fabrique peut se réjouir : elle peut désormais prétendre aux subsides officiels.

Entre-temps, et bien que *le cachet de la nouvelle construction a[it] une valeur architecturale incontestable*<sup>29</sup>, le Conseil communal et le Conseil de Fabrique réclament à Van Assche quelques modifications, ceci afin de garantir l'unité de l'édifice, d'obtenir un gain de place et de diminuer le coût des opérations. Ainsi, ils proposent de détruire les piliers de la nef, dont l'épaisseur est exagérée pour une élévation d'à peine 10 m, et d'amaigrir la chapelle des fonts baptismaux<sup>30</sup>. Ils insistent également pour que *l'étroit couloir de communication du parvis intérieur de la tour*

---

<sup>22</sup> AF, lettre anonyme à Monsieur Heptia, 3 juillet 1901.

<sup>23</sup> *Idem*. Les deux termes présentés en italique sont soulignés dans le courrier.

<sup>24</sup> *Idem*.

<sup>25</sup> Le dossier de classement doit comporter *Le tableau analytique exigé pour la circulaire du 5 novembre 1878 [...], l'état résumant sa situation financière au cours des cinq dernières années [...], une copie de ses derniers comptes et budgets approuvés par l'autorité diocésaine [...], les plans, devis et cahiers des charges [...], une délibération du conseil de la Fabrique, exposant la nécessité des travaux et leur moyen de pourvoir à la dépense, [et] une délibération-avis du conseil communal (idem)*.

<sup>26</sup> ACRMSF, lettre de Théophile Hamoir à Charles Lagasse de Loch, 1<sup>er</sup> août 1899 ; lettre de la CRM au Conseil de Fabrique, 10 août 1899. La composition de la délégation n'est malheureusement pas précisée.

<sup>27</sup> ACRMSF, lettre de la CRM au Conseil de Fabrique, 10 août 1899.

<sup>28</sup> ACRMSF, lettre de la CRM au Gouverneur de Liège et à Théophile Hamoir, 27 avril 1905.

<sup>29</sup> ACRMSF, lettre du Conseil communal à la CRM, 7 février 1901.

<sup>30</sup> AF, rapport de la Fabrique, 23 janvier 1901 ; ACRMSF, lettre du Conseil communal à la CRM, 7 février 1901.

[...] soit remplacé par une ouverture spacieuse qui rende l'intérieur de la tour pratiquement utilisable, en bas pour les fidèles, en haut pour le buffet d'orgue<sup>31</sup>. Plans et remarques sont transmis à la Commission, dans un courrier enjoignant l'institution à *examiner si les plans ne contiennent pas un luxe inutile et si les travaux ne seraient pas encore susceptibles d'amélioration au point de vue économique*<sup>32</sup>.

La Commission donne carte blanche pour les aménagements de la tour, qu'elle n'estime pas, mais elle n'approuve pas, en revanche, la démolition des piliers de la nef, fraîchement classés. Par ailleurs, elle consent à modérer l'ampleur de la sacristie et du refuge/garde-meuble. Ces derniers doivent toutefois être positionnés au sud du chœur, d'une part pour favoriser la conservation des objets d'arts qu'ils renferment, d'autre part pour préserver la façade nord du chœur *qui est la plus intéressante*<sup>33</sup>. Quant à la chapelle des fonts baptismaux, l'institution stipule qu'elle doit s'achever par une abside semi-circulaire et non par une abside polygonale, probablement pour harmoniser cette nouvelle structure avec les parties orientales de l'église<sup>34</sup>. Enfin, un point d'honneur est mis à la restauration du chœur, qui ne peut en aucun cas être détruit : *il est nécessaire de conserver surtout l'abside qui, avec celle de l'église Sainte-Croix à Liège, sont les seuls spécimens d'absides à galerie extérieure, d'importation rhénane, qui soient restées debout dans nos contrées, depuis la destruction regrettable de celle de St-Nicolas-en-Glain*<sup>35</sup>.

Le cahier de charges « définitif » est dressé par Auguste Van Assche le 2 janvier 1902 et se chiffre désormais à 43 400 francs, dont 36 400 francs uniquement pour la restauration des parties classées du monument et l'érection des nouvelles annexes (fig. 5-7). La stratégie du restaurateur scinde le chantier en deux volets distincts : la construction de la nouvelle nef, de la chapelle des fonts baptismaux et de la sacristie durant les huit premiers mois, et la restauration du chœur et de la tour, durant les quatre mois suivants<sup>36</sup>.

---

<sup>31</sup> AF, rapport de la Fabrique, 23 janvier 1901.

<sup>32</sup> ACRMSF, lettre du Conseil communal à la CRM, 7 février 1901. Le coût des travaux se chiffrait alors à 47 375 francs (AF, rapport de la Fabrique, 23 janvier 1901).

<sup>33</sup> ACRMSF, lettre de la CRM au Conseil communal, 23 février 1901.

<sup>34</sup> *Idem.*

<sup>35</sup> ACRMSF, lettre de la CRM au ministre de l'Agriculture, 26 février 1902.

<sup>36</sup> AF, cahier des charges d'Auguste Van Assche, 2 janvier 1902 ; ACRMSF, lettre du ministre de l'Agriculture à la CRM, 8 février 1902 ; lettre de la CRM au ministre de l'Agriculture, 26 février 1902.



Fig. 5 – Premier projet d’Auguste Van Assche, élévation ouest.  
© Archives de la Fabrique d’église.

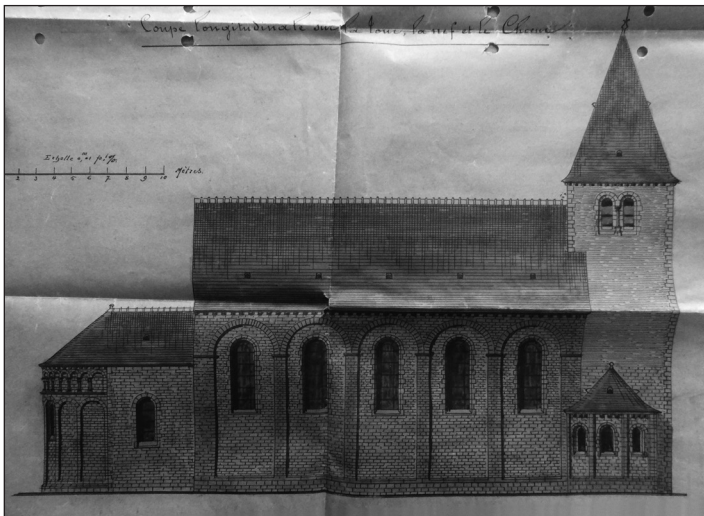


Fig. 6 – Premier projet d’Auguste Van Assche, élévation nord.  
© Archives de la Fabrique d’église.



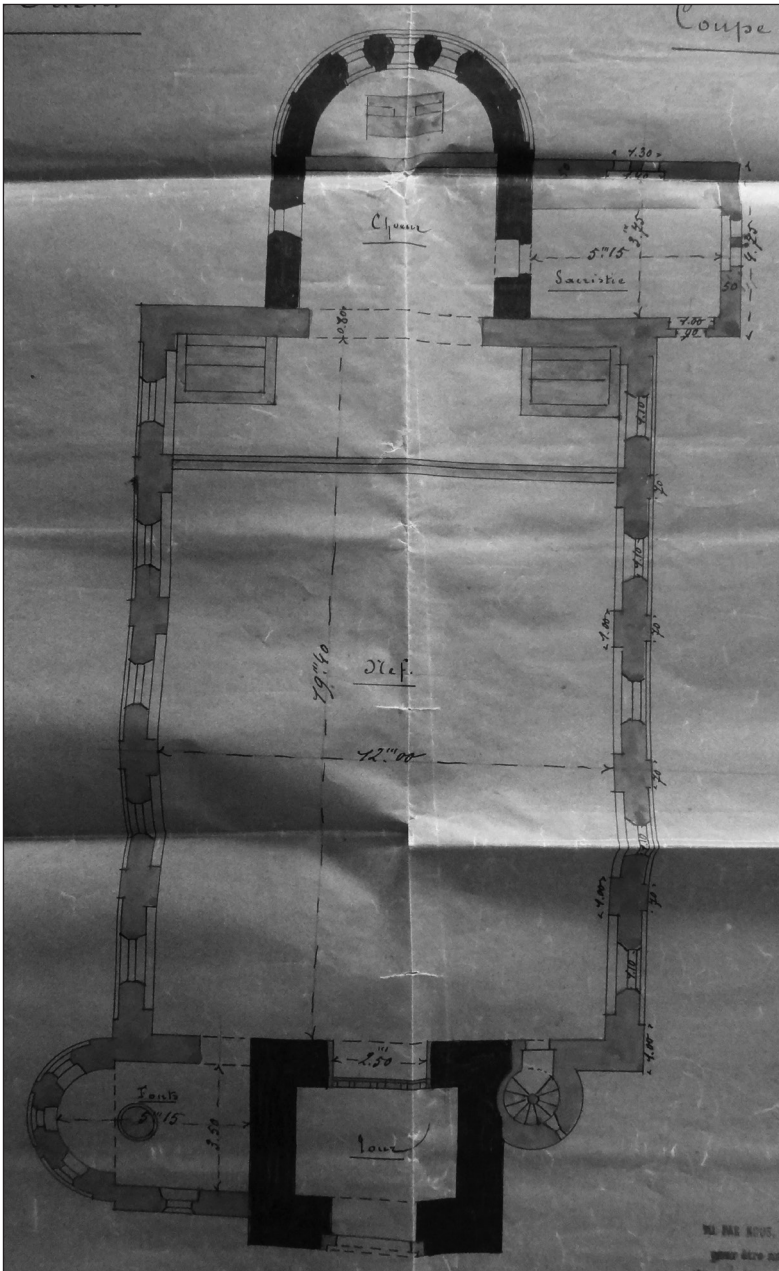


Fig. 7 – Premier projet d'Auguste Van Assche, plan.  
© Archives de la Fabrique d'église.

C'est en 1902 que surgissent les premiers débats financiers qui, autant pour le Conseil communal que pour le Conseil de Fabrique, sont loin d'être une sinécure. En effet, ces deux institutions ne pouvant réunir respectivement que 5 000 et 3 000 francs, elles sollicitent dès lors les pouvoirs publics pour obtenir leur aide financière<sup>37</sup>. L'entreprise fait malheureusement chou blanc auprès de la Province<sup>38</sup>. La Commission, elle, joue le rôle d'intercesseur auprès du ministre de l'Agriculture. En outre, sur la base du budget consacré aux Beaux-Arts, elle l'implore de financer un sixième de la somme réservée aux parties nouvelles et classées, soit 6 066 francs<sup>39</sup>. Face au refus du ministère<sup>40</sup>, dont la santé financière n'est manifestement pas au beau fixe, la Commission demande au ministre de la Justice *s'il ne serait pas possible dans le cas actuel, de déroger à la règle établie en augmentant généreusement la subvention de [...] [son] département*<sup>41</sup>, sur la base du budget réservé aux Cultes. Mais ici aussi, la perspective n'enchantait guère le ministère, et la Commission essuie un refus catégorique : *le projet relatif à l'agrandissement et à la restauration de l'église d'Avennes ne pourra être examiné à nouveau que lorsque les autorités locales auront réuni les ressources nécessaires pour faire face à la partie de la dépense non couverte par les subsides de l'État*<sup>42</sup>. Autant dire que la restauration de l'église Saint-Martin a embarqué sur frêle esquif !

---

<sup>37</sup> AF, rapport du Conseil communal, 7 février 1906 ; lettre du Conseil communal au Gouverneur et au Conseil provincial de Liège, 1902 (brouillon).

<sup>38</sup> AF, lettres du Conseil communal au Gouverneur et au Conseil provincial de Liège, 1902 (brouillons) ; lettre de la Fabrique au ministre de la Justice, 1902.

<sup>39</sup> ACRMSF, lettre de la CRM au ministre de la Justice, 23 avril 1902.

<sup>40</sup> AF, lettre du Gouverneur de Liège au Commissaire d'Arrondissement, 10 septembre 1902 (copie).

<sup>41</sup> ACRMSF, lettre de la CRM au ministre de la Justice, 23 avril 1902.

<sup>42</sup> ACRMSF, lettre du ministre de la Justice à la CRM, 21 mai 1902.

## DÉBUT DU CHANTIER ET SECOND PROJET

La situation tend à se débloquer deux ans plus tard. Le 22 avril 1904, le ministre de la Justice fait savoir au Conseil communal qu'il est prêt à financer un tiers du devis du 2 janvier 1902, soit 14 446 francs, à condition que le Conseil communal prenne à sa charge le deuxième tiers. Le tiers restant serait alors financé par trois particuliers : Théophile Hamoir, pour rappel curé de l'église, Émile Morfer (?), docteur en médecine, et Théophile Schrijgens (?), juge de paix. Si le Conseil communal s'empresse d'accepter l'accord, il ne peut toutefois fournir la somme demandée<sup>43</sup>. Son salut arrive quelques mois plus tard, lorsque le ministre de l'Agriculture accepte de payer un tiers des frais de restauration des parties classées, soit 12 133 francs<sup>44</sup>. Fort de ces promesses, Auguste Van Assche modifie partiellement ses plans, élargissant une nouvelle fois la nef et gonflant par là même le budget de 2 725 francs, une somme que le curé Théophile Hamoir, beau joueur, se propose de régler lorsque les travaux seront entamés<sup>45</sup>. Ces plans sont transmis à la Commission et ratifiés dans son rapport du 5 décembre<sup>46</sup>. Un arrêté royal du 8 mai 1905 officialise ces engagements, en autorisant les ministères de la Justice et de l'Agriculture à financer les opérations à hauteur de 14 376,61 et 12 098,38 francs. Le solde restant, soit 19 525,01 francs, demeure à charge des ressources locales<sup>47</sup>.

Entamés en mars 1905 par l'entreprise Renoir Frères et J. Crèvecoeur d'Orp-le-Grand<sup>48</sup>, les travaux laissent rapidement les autorités locales perplexes car la nef, telle qu'elle se présente sur les plans de 1904, ne satisfait pas aux besoins de la population toujours croissante<sup>49</sup>. Cette dernière, comme le fait remarquer Théophile Hamoir, assiste à des

---

<sup>43</sup> AF, rapport du Conseil communal, 8 juillet 1904. Les noms ne sont pas distinctement lisibles.

<sup>44</sup> AF, lettre du Gouverneur de la Province au Commissaire d'Arrondissement, 10 septembre 1904.

<sup>45</sup> ACRMSF, lettre du Conseil communal à la CRM, 27 octobre 1904 ; lettre de la CRM au Gouverneur de Liège, 4 novembre 1904.

<sup>46</sup> AF, notes anonymes, non datées.

<sup>47</sup> Le coût total des opérations s'élève dès lors à 46 000 francs (ACRMSF, lettre du Conseil communal au ministre de la Justice, 14 mars 1906 ; AF, lettre du Gouverneur de la Province au Commissaire d'Arrondissement, 20 décembre 1905).

<sup>48</sup> AF, notes anonymes, non datées ; décompte des travaux de l'entreprise, 12 avril 1905.

<sup>49</sup> ACRMSF, lettre de Théophile Hamoir à Charles Lagasse de Locht, 22 avril 1905 ; lettre du Conseil communal au ministre de la Justice, 14 mars 1906.

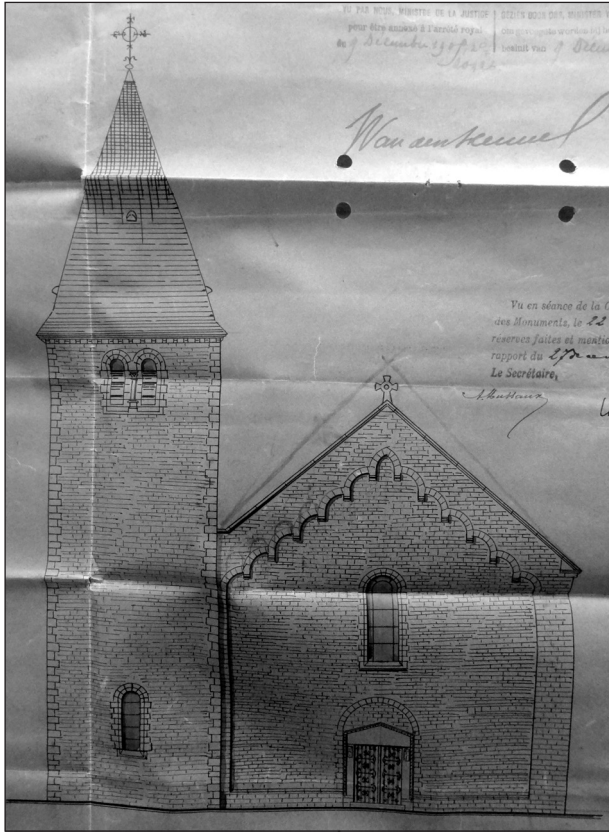


Fig. 8 – Second projet d’Auguste Van Assche, élévation ouest.  
© Archives de la Fabrique d’église.

offices de fortune dans la grange de la ferme Leurquin, dont la superficie équivaut à celle de la nouvelle nef, et par ailleurs déjà trop exigüe pour accueillir les fidèles<sup>50</sup>. Le vaisseau de l’église ne pouvant plus être élargi en raison du promontoire et/ou de la portée de la charpente, un nouveau projet est alors échafaudé par Van Assche (fig. 8-9). Dans son devis du

<sup>50</sup> ACRMSF, lettre de Théophile Hamoir à Charles Lagasse de Loch, 22 avril 1905 ; AF, notes anonymes, non datées. Ces notes précisent que *l’on fit la messe dans la grange de la ferme Leurquin très bien aménagée, il y avait un autel, une petite sacristie sur le côté droit et même, dans le fond, un jubé auquel on accédait par 5 ou six marches. Le banc de communion de l’ancienne église était là et aussi la chaire de vérité qui se dressait à gauche du banc de communion.*



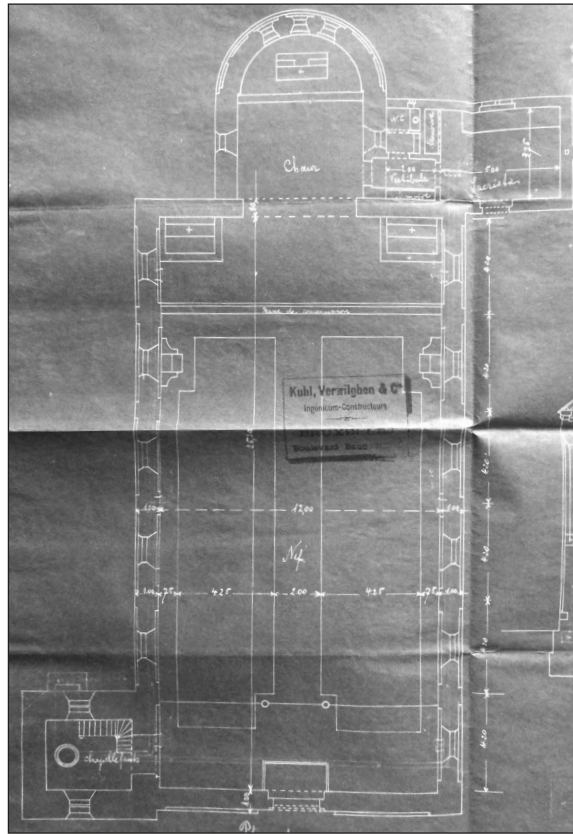


Fig. 9 – Second projet d’Auguste Van Assche, plan.  
© Archives de la Fabrique d’église.

21 avril 1905, l’architecte sacrifie l’ancienne tour occidentale au profit d’une travée supplémentaire, sur le flanc nord de laquelle viendrait s’épanouir une tour néo-romane flambant neuve<sup>51</sup>. Deux raisons justifient ce désaxement. Premièrement, le promontoire, obstacle rédhibitoire s’il en faut, ne permet pas l’érection d’une structure de quelque ampleur à l’ouest. Deuxièmement, la position de la nouvelle tour n’entrave pas un éventuel agrandissement des parties occidentales du bâtiment si le besoin

<sup>51</sup> AF, devis d’Auguste Van Assche, 21 avril 1905.

s'en faisait ultérieurement ressentir, et ce, à moindre coût<sup>52</sup>. Les opérations sont organisées en trois temps : d'abord la démolition de l'ancienne tour et l'érection de sa remplaçante, ensuite la construction de la nef et de la sacristie, et enfin la restauration du chœur... pour un total se chiffant désormais à 79 116,03 francs<sup>53</sup> !

Le nouveau projet mettant à mort l'ancienne tour est approuvé par le Gouverneur de Liège et la Commission. Cette dernière émet toutefois deux conditions à sa réalisation : accentuer la pente de toiture et orner le futur mur-pignon occidental d'arcatures *en usage à l'époque romane*<sup>54</sup>. L'épineux problème du financement refait alors surface, puisqu'il faut désormais dénicher 32 991 francs supplémentaires. Face à cette nouvelle dépense, le Conseil communal prie le Ministre de la Justice de renouveler sa participation financière, stipulant que *la commune de 700 âmes n'a que peu de revenus et [que] les particuliers souvent petits cultivateurs ou ouvriers [...] ont déjà fait de véritables prodiges de générosité, [et] étant donné le peu d'aisance dont ils jouissent, il leur serait impossible de renouveler ces sacrifices*<sup>55</sup>. Dans une lettre privée, le curé de la paroisse demande même au président de la Commission de faire jouer son influence auprès du ministre, ce qui sera fait<sup>56</sup>. Les archives demeurent lacunaires sur la question, mais elles tendent néanmoins à prouver que les travaux sont financés par les efforts combinés de Théophile Hamoir, des autres membres de la Fabrique et du ministère de la Justice, chaque partie s'acquittant d'un tiers de ladite somme<sup>57</sup>.

Il semblerait qu'au cours du chantier, la Commission ait cherché à évincer Auguste Van Assche, probablement en raison de sa santé chancelante. La retranscription partielle d'un courrier de Théophile Hamoir destiné à Charles Lagasse de Locht va en ce sens : *Il n'y a pas eu moyen de décider M. Van Assche à abandonner les travaux d'Avennes. Je ne vous ai pas mis en cause. J'ai jugé que c'était inutile. M. Van Assche fait les*

---

<sup>52</sup> ACRMSF, lettre de Théophile Hamoir à Charles Lagasse de Locht, 22 avril 1905.

<sup>53</sup> AF, devis d'Auguste Van Assche, 21 avril 1905. Le prix se répartit comme suit : 13 015,93 francs pour la tour, 53 057,61 francs pour la nef et la sacristie, et 4 949,15 francs pour le chœur, majoré des honoraires de l'architecte et de frais divers.

<sup>54</sup> ACRMSF, lettre de la CRM au Gouverneur de Liège et à Théophile Hamoir, 27 avril 1905. La Commission étudie les plans le 16 décembre et les approuve quatre jours plus tard (AF, notes anonymes, non datées).

<sup>55</sup> ACRMSF, lettre du Conseil communal au ministre de la Justice, 14 mars 1906.

<sup>56</sup> ACRMSF, lettre de Théophile Hamoir à Charles Lagasse de Locht, 17 mars 1906 ; lettre de la CRM au ministre de la Justice, 29 avril 1906.

<sup>57</sup> AF, lettre de la Fabrique au Commissaire d'Arrondissement, 1<sup>er</sup> avril 1906 ; notes anonymes, non datées.



Fig. 10 – Le chevet de l'église, après restauration.  
© IRPA-KIK, Bruxelles.

*plans de l'agrandissement dans le sens que vous m'avez proposé. Je les recevrai jeudi [...]. Je n'ai pas trouvé M. Van Assche tellement affaîsé. L'intelligence et la mémoire n'ont plus la puissance d'il y a 30 ans, mais il est encore capable de juger un plan. S'il y avait chez lui un peu plus de ressort, vous le verriez encore à la Commission*<sup>58</sup>. Quoiqu'il en soit, le dernier devis des travaux établi le 12 mars 1906 est signé par l'architecte louvaniste Louis Corthouts, qui apporte peut-être quelques modifications à l'ouvrage, la configuration de la tour et de la charpente ne correspondant pas aux derniers plans connus de Van Assche (cf. *infra*)<sup>59</sup>. Précisons que ce dernier s'éteint quelques mois plus tard, à l'âge respectable de 80 ans<sup>60</sup>.

Une fois le gros-œuvre achevé entre mars et mai 1906 (fig. 10), les messes sont à nouveau rendues dans l'église, consacrée par l'évêque Martin-Hubert Rutten le 8 juillet 1907<sup>61</sup>. La restauration n'est toutefois pas encore achevée, puisqu'il faut désormais doter le nouveau joyau de la commune d'une parure convenable.

Le projet d'ameublement et de décoration intérieurs est confié à Louis Corthouts qui présente ses premiers dessins à la Fabrique et à la Commission au mois de juin 1906<sup>62</sup>. Le devis se chiffre à 43 135 francs, une somme vertigineuse compte tenu des difficultés financières éprouvées jusqu'alors par les autorités locales. Il comprend, entre autres, un maître-autel, deux autels latéraux, deux bénitiers, un banc de communion, deux confessionnaux, deux hautes statues, un chemin de croix, trois sièges pour les officiants, deux cents chaises, trois prie-Dieu, un lutrin, deux buffets d'orgues, une armoire, ainsi que de nombreux vitraux et des peintures murales<sup>63</sup>. Ce mobilier ne pouvant être subsidié par l'État, la Fabrique fait appel à des donations privées<sup>64</sup>. Entre 1906 et 1911, de nombreux artistes participent à cet ameublement (fig. 11-12) : un certain Monsieur Beaulieu

---

<sup>58</sup> ACRMSF, lettre de Théophile Hamoir à Charles Lagasse de Locht, 18 avril 1905.

<sup>59</sup> ACRMSF, devis de Louis Corthouts, 12 mars 1906. Bien connu pour ses nombreuses réalisations pour l'ordre des dominicains, Louis Corthouts s'est également chargé de la construction de l'église Notre-Dame de la Nativité à Braives (<https://inventaris.onroerendergoed.be/dibe/persoon/6554>), dont le chœur s'inspire largement de celui de Saint-Martin à Avennes, notamment pour le rythme et le décor de la galerie naine. Il n'est toutefois pas impossible que ces modifications aient été introduites par Van Assche lui-même.

<sup>60</sup> Luc VERPOEST, *op. cit.*, p. 547.

<sup>61</sup> AF, notes anonymes, non datées.

<sup>62</sup> AF, notes anonymes, non datées ; lettre de la CRM à Théophile Hamoir, 28 juin 1906. La Commission est d'accord avec le projet global, mais formule toutefois quelques objections : il faut supprimer les annexes latérales du maître-autel et alléger aussi bien le retable que les cadres des stations du chemin de croix.

<sup>63</sup> AF, devis de Louis Corthouts, 1<sup>er</sup> août 1906. Auguste Van Assche avait déjà soumis un premier projet de maître-autel à la Fabrique le 15 novembre 1905 (AF, notes anonymes, non datées).



pour l'armoire de la sacristie et les prie-Dieu, Émile Pirotte de Liège pour les autels et le banc de communion, Pieter De Wispelaere & Fils de Bruges pour les pierres des autels et quelques travaux de menuiserie, Émile Laurent-Duschesne d'Ougrée pour les confessionnaux, P. Pellarin de Molenbeek pour le pavement des autels, B. Fincœur-Thomasse de Liège pour une statue en marbre blanc de l'Agnus Dei, Th. Koob d'Anvers pour le chemin de croix, Guillaume Beaujean de Liège pour deux statues du Sacré-Cœur et de saint Joseph, B. A. Palumbo de Namur pour les ciboires, calices, chandeliers et croix romanes, V. Schoul de Namur pour les peintures murales et Joseph Joris de Sichem pour l'orgue<sup>65</sup>. Notons que les maîtres verriers Vocht et Ganton entrent en lice pour tenter de remporter le contrat des vitraux. Ces derniers doivent représenter les Mystères Joyeux et Glorieux dans la nef, ainsi que les Mystères Heureux dans le chœur, flanqués de la Sainte Vierge et de saint Jean. Si Vocht a les faveurs de Théophile Hamoir parce qu'il *laisse pénétrer plus la lumière, et surtout parce qu'il est d'un prix abordable*<sup>66</sup>, Ganton remporte néanmoins les suffrages de la Commission<sup>67</sup>. Toutefois, il n'est pas certain que ce verrier ait effectivement œuvré à Avennes car, en 1911, c'est bien le peintre sur verre Jules Dobbelaere de Bruges qui est rémunéré pour *dix vitraux avec représentations des mystères [...], une fenêtre de mise en plombs verre antique bordure peinte [...], deux vitraux du jubé [...] et baptistère*<sup>68</sup>. La Commission n'émet que peu de remarques sur ces projets ; tout au plus refuse-t-elle la représentation de Bernadette Soubirous dans un des deux autels secondaires ainsi que les frontons triangulaires – pourtant réalisés – des buffets d'orgues<sup>69</sup>.

---

<sup>64</sup> Un courrier stipule que la douairière Augustine Rools verse 11 000 francs à la Fabrique entre le 1<sup>er</sup> août 1909 et le 6 mars 1910, en échange d'une messe de requiem pour elle et son défunt mari (AF, notes anonymes, non datées ; lettre de Joseph Joris à Théophile Hamoir, 19 janvier 1909). Les vitraux actuels portent également les noms de donateurs potentiels (la comtesse de Bouchout, les pèlerins de Lourdes, Les Brancardiers du pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes, l'abbé Hubert Vonckem, monsieur et madame Auguste Roberti, Louis Poncin et Paul Rittweger, monsieur Georges Poncin, madame la douairière Ch. Rittweger). Enfin, il n'est pas à exclure un financement provenant du curé et des membres du Conseil de Fabrique, jusqu'alors pour le moins généreux.

<sup>65</sup> AF, lettres d'Émile Pirotte à Théophile Hamoir ou Louis Corthouts, lettres des 14 mars 1906, 8 mai 1906 et 7 juillet 1908 ; devis de De Wispelaere & Fils, 4 juillet 1906 ; facture de De Wispelaere & Fils, 1907 ; facture d'Émile Laurent-Duschesne, 20 avril 1906 ; facture de P. Pellarin, 7 juillet 1908 ; facture d'E. Fincœur-Thomasse, 31 octobre 1910 ; facture de Th. Koob, 29 janvier 1907 ; facture de G. Beaujean, 31 décembre 1907 ; facture de B. A. Palumbo, 1908 ; lettre de J. Joris à Th. Hamoir, 19 janvier 1909 ; plusieurs notes anonymes, non datées.

<sup>66</sup> ACRMSF, lettre de Théophile Hamoir à la CRM, 23 avril 1909.

<sup>67</sup> AF, lettre de Charles Lagasse de Locht au vice-président de la CRM, 28 avril 1909.

<sup>68</sup> AF, lettre de Jules Dobbelaere à Théophile Hamoir, 14 décembre 1911. Cet artiste avait déjà émis un projet – refusé – de grisailles en mars 1906 (AF, notes anonymes, non datées).

<sup>69</sup> ACRMSF, lettre de la CRM à Théophile Hamoir, 28 avril 1909.



Fig. 11 – L'intérieur de l'église, après restauration.  
© IRPA-KIK, Bruxelles.



Fig. 12 – L'intérieur de l'église, après restauration.  
© IRPA-KIK, Bruxelles.

## BILAN DES OPÉRATIONS, INTERPRÉTATION DES CHOIX ET DES FORMULES ARCHITECTURALES

Quel bilan pouvons-nous dresser de ces opérations ? De la tour et de la nef, probablement romanes et remaniées au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, cette courte campagne de restauration a fait table rase<sup>70</sup>. Le chœur médiéval en revanche, bien qu'ayant fait l'objet de transformations (cf. *infra*), a bel et bien été préservé. Cette hypothèse pour le moins surprenante va à l'encontre de la théorie formulée par Richard Forgeur au début des années septante, et aujourd'hui souveraine, stipulant que le chœur primitif avait été démoli en 1905 pour être reconstruit six mètres plus à l'est<sup>71</sup>. Une fois n'est pas coutume, nous ne pouvons être d'accord avec ce fin connaisseur de l'architecture mosane, et ce pour plusieurs raisons. D'abord, parce que les archives de la Commission mentionnent explicitement que cette partie du monument était classée et qu'il était expressément interdit de la détruire<sup>72</sup>. Ensuite, parce que les plans et devis finaux renseignent clairement non pas une *reconstruction* du chœur, mais bien une *restauration*, ce qui justifie, entre autres, une répartition budgétaire inégale : 13 015,93 francs pour la tour, 53 057,61 francs pour la nef et la sacristie, et seulement 4949,15 francs pour le chœur<sup>73</sup>. Ce dernier présente d'ailleurs des maçonneries en moellons qui tranchent radicalement avec celles des autres parties de l'église, une donnée illogique si l'on plaide la cause de la reconstruction, compte tenu de la grande homogénéité constructive du chantier de restauration. En outre, si les restaurateurs avaient effectivement reconstruit le chœur au début du XX<sup>e</sup> siècle, ils l'auraient de toute évidence aménagé en bordure orientale du promontoire, pour optimiser la superficie de la nouvelle église. Or, il subsiste encore aujourd'hui un large espace derrière le bâtiment actuel, correspondant à l'emprise de l'ancienne sacristie démolie et du cimetière. Enfin, pour clore

---

<sup>70</sup> Certains matériaux provenant de la démolition des parties anciennes ont néanmoins été réemployés, notamment des pièces de charpente dans la nouvelle tour (AF, devis d'Auguste Van Assche, 21 avril 1905).

<sup>71</sup> *Trésor d'art de la Hesbaye liégeoise et ses abords : exposition, Lexhy, 1972*, Bruxelles, 1972, p. 56.

<sup>72</sup> ACRMSF, lettre de la CRM au ministre de l'Agriculture, 26 février 1902.

<sup>73</sup> Sur les plans de Van Assche, les parties coloriées en noir symbolisent les zones épargnées par les reconstructions. Son devis stipule *la démolition de la tour [...], la construction de la tour [...], la construction de la nef et de la sacristie, (et) la restauration du chœur* (AF, devis d'Auguste Van Assche, 21 avril 1905).



cet argumentaire, il convient de se poser une question fondamentale : la Commission royale des Monuments aurait-elle classé, en 1933, un chœur « néo-roman » *en raison de [...] sa valeur artistique, archéologique et historique*<sup>74</sup>, alors qu'une valorisation du patrimoine « néo » n'est apparue que dans les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle ?

La raison d'être de ces nouvelles parties occidentales étant l'essor démographique considérable de la commune, celles-ci ont dès lors été conçues pour accueillir un maximum de fidèles, en prenant toutefois en compte les deux contraintes majeures que sont la topographie du site et la conservation du chœur roman primitif. Ces facteurs ont entraîné la destruction de la tour et des piliers de la nef, et ont de plus conditionné la physionomie des parties néo-romanes. La nef ne comporte ainsi qu'un vaste vaisseau unique (25,5 m long x 12,3 m large x 13,2 m haut) permettant de rassembler des foules conséquentes. Elle s'achève, en outre, par un mur-pignon autorisant un agrandissement ultérieur à moindres coûts. Le désaxement de la nouvelle tour, bien que partiellement régi par le promontoire rocheux, s'explique également pour ces mêmes raisons. Par ailleurs, la présence de cette structure se justifie par la nécessité d'abriter les cloches de l'église et d'offrir un accès au buffet d'orgue installé au revers de la façade occidentale – mais peut-être aussi pour conserver visuellement le souvenir de feu la précédente tour, sacrifiée sur l'autel de la restauration ?

Si elle rappelle l'élévation de l'abside et de l'ancienne nef, l'élévation extérieure des murs-gouttereaux (fig. 13), composée d'arcatures monumentales sur pilastres couronnés d'impostes sous lesquelles sont percées des hautes baies, puise formellement sa source dans l'élévation des nefs de Saint-Hadelin à Celles-lez-Dinant (fig. 14) et Notre-Dame à Hastière-par-Delà, deux étendards de l'architecture (néo)romane<sup>75</sup>. Il n'est d'ailleurs pas superflu de préciser que cette dernière fut également restaurée par Auguste Van Assche<sup>76</sup>. La tour et le mur-pignon occidental emploient quelques poncifs de l'architecture romane (lésènes, baies géminées) plutôt qu'ils ne citent une référence architecturale particulière.

---

<sup>74</sup> ACRMSF, arrêté de classement du 1<sup>er</sup> août 1933.

<sup>75</sup> L'on pourrait également évoquer les bas-côtés nord de la nef de l'église Saints-Pierre-et-Paul à Saint-Séverin-en-Condroz, quoique les ouvertures y soient plus restreintes.

<sup>76</sup> Maud LAYEUX, *L'église abbatiale d'Hastière-par-Delà. Histoire et restauration (1878-1914)*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 21, Liège, 2009, p. 9-58.





Fig. 13 – La nef, flanc nord, après restauration.  
© Antoine Baudry.



Fig. 14 – L'église Saint-Hadelin à Celles-lez-Dinant.  
© IRPA-KIK, Bruxelles.

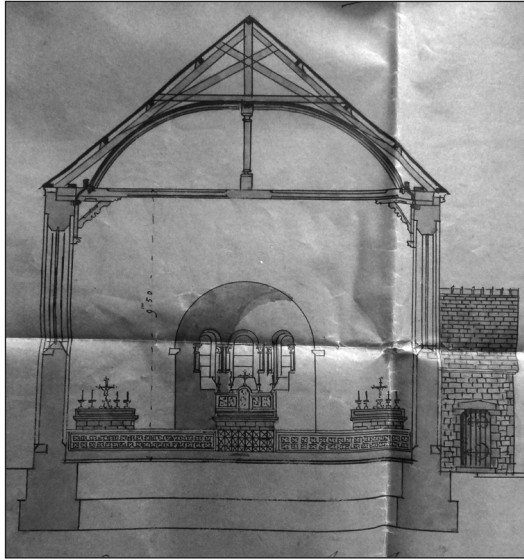


Fig. 15 – Second projet d’Auguste Van Assche, coupe transversale.  
© Archives de la Fabrique d’église.

Le portail à linteau mitré encastré sous un arc de décharge plein cintre fait quant à lui certainement écho à Saint-Séverin-en-Condroz, moins probablement, à Notre-Dame de Neuville<sup>77</sup>. Quant aux parements, le choix des moellons de silex l’a emporté sur celui des moellons de Moha par souci d’unité avec les parties primitives du bâti<sup>78</sup>.

À l’intérieur, la voûte en berceau lambrissé s’est manifestement imposée comme choix idoine compte tenu de la portée conséquente de l’ouvrage et de la nécessité de construire parcimonieusement. Elle semble par ailleurs faire écho au système de voûtement précédent, mais aussi à celui adopté par l’architecte deux décennies plus tôt pour l’église Saint-Christophe à Liège<sup>79</sup>. Le rapprochement est encore plus flagrant si l’on observe les coupes transversales des projets non réalisés, lesquels prévoyaient des fermes de charpente à entrails et poinçons (fig. 15).

<sup>77</sup> Lisbeth TOLLENAERE, *La sculpture sur pierre de l’ancien diocèse de Liège à l’époque romane*, Gembloux, 1957, p. 285 et pl. 12D.

<sup>78</sup> ACRMSF, devis de Louis Corthouts, 12 mars 1906.

<sup>79</sup> Thomas COOMANS, *Saint-Christophe à Liège : la plus ancienne église médiévale du mouvement béguinal*, dans *Bulletin monumental*, t. 164-4, Paris, 2006, p. 359-376.



Fig. 16 – L'intérieur de l'église, après restauration, amortissement du voûtement.  
© Antoine Baudry.

Les piliers engagés amortis sur consoles et la corniche soutenue par des corbeaux (fig. 16) permettent quant à eux d'élargir discrètement la tête des maçonneries et de renforcer l'assise de la charpente, sans avoir recours à des contreforts ou à une imposante corniche extérieurs qui n'étaient pas en phase avec le style recherché.

Ainsi, sans amoindrir la part créative des architectes, la conservation du chœur médiéval, la topographie des lieux, la conjoncture économique tendue et quelques étendards de l'art roman dit « mosan » auront indubitablement et profondément marqué la stratégie de restauration et les partis architecturaux adoptés.

## UN BREF FOCUS SUR « LE NOUVEAU CHŒUR ROMAN »

Les plans, devis, iconographies anciennes et quelques observations *in situ* permettent de circonscrire assez précisément les restaurations du chœur roman. À l'extérieur, la sacristie a été démolie, autorisant ainsi la réouverture des trois baies axiales du chevet. Son ancien accès, au nord du maître-autel, a été comblé. Les soubassements, en bien piètre état, ont été consolidés et garnis d'un larmier. La galerie naine a été réouverte et abondamment remaniée (fig. 17), seul le décor architectural médiéval ayant été préservé, quoique probablement remonté (cf. *infra*). L'authenticité des berceaux transversaux demeure à ce jour une épineuse question à laquelle il serait prématuré de répondre sans l'aide d'une réelle campagne d'archéologie du bâti, bien que l'on puisse déjà arguer la réfection des sommiers. Le mur de surcroît a été arasé et remplacé par une maçonnerie en moellons plus modeste, couronnée par une corniche supportée par des corbeaux dont les motifs sont analogues aux corbeaux du chevet de l'église Saint-Pierre à Saint-Trond, également restauré par Auguste Van Assche<sup>80</sup>. Les ouvertures néo-classiques de la travée droite ont quant à elles cédé leur place à des baies néo-romanes, et une lucarne axiale a été installée pour offrir un accès aux combles. Notons également que deux pilastres ont été érigés à la jonction de l'abside et de la travée droite, et que toutes les maçonneries des arcatures et des baies ont été, sinon intégralement, lourdement reparementées.

À l'intérieur, Van Assche renouvelle l'embranchement, le maître-autel, et fait poser une plinthe en pierre bleue à la base des maçonneries, comme prévu. Deux portes en plein cintre sont aménagées dans la travée droite. Si la porte sud offre un accès à la nouvelle sacristie, la porte nord ne débouche sur aucune pièce, ce qui laisse sous-entendre qu'elle a été aménagée soit de façon anticipative, lorsque l'architecte souhaitait ériger une seconde annexe à cet emplacement, soit par pur souci de symétrie. Les deux piédroits et l'arc doubleau matérialisant l'entrée du sanctuaire ne présentent aucune marque de taille ancienne, de même que le second arc doubleau sur consoles séparant la travée droite de l'abside semi-circulaire.

---

<sup>80</sup> Luc VERPOEST, *op. cit.*, p. 547.





Fig. 17 – La galerie naine, après restauration.  
© IRPA-KIK, Bruxelles.



Il faut donc considérer ces structures, matériellement du moins, comme des restaurations. Quant aux voûtes et à la charpente, leur authenticité demeure aujourd'hui nébuleuse, faute d'accès aux combles de l'édifice. Les plans et les devis mentionnent néanmoins clairement la *démolition du toit, de la charpente et voûte*<sup>81</sup> et leur reconstruction intégrale, notamment *en briques de localité*<sup>82</sup>. La nouvelle solution adoptée, une voûte en cul-de-four précédée d'une voûte d'arête, ne respecte pas totalement l'état de l'église d'avant 1905. Il fait en revanche écho au système de voûtement de feu l'église Saint-Nicolas-en-Glain, si l'on se réfère aux plans du XIX<sup>e</sup> siècle conservés<sup>83</sup>. Quant au décor architectural bordant les trois baies axiales de l'abside, il semble authentique et, espérons-le, *a priori* en place, malgré un renouvellement des socles et des tailloirs.

Bien que cette contribution se focalise sur la restauration néo-romane de l'église, nous nous hasarderons ici à un premier essai de datation de ces structures médiévales insoupçonnées. Les archives ne livrant aucune donnée sur le chantier de l'église romane<sup>84</sup>, nous proposerons donc une première interprétation chronologique synthétique du décor monumental conservé<sup>85</sup>.

La galerie naine comprend seize bases, colonnettes et chapiteaux, tous façonnés en calcaire de Meuse (fig. 17). Les chapiteaux présentent majoritairement une simple corbeille sphéro-cubique dépourvue de tout ornement<sup>86</sup>, selon une typologie largement répandue au cours des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles dans nos régions<sup>87</sup>, l'une des dernières manifestations monumentale du genre étant peut-être celle de l'église Saints-Pierre-et-Paul de l'ancien prieuré clunisien de Saint-Séverin-en-Condroz, bâtie entre 1136 et 1145<sup>88</sup>. Parmi ces éléments, un double chapiteau voit la courbure de ses festons soulignée par une saillie en filet, une caractéristique trouvant écho sur un chapiteau de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle remployé dans la chapelle du croisillon nord du transept de la collégiale

---

<sup>81</sup> AF, devis d'Auguste Van Assche, 21 avril 1905.

<sup>82</sup> *Idem*.

<sup>83</sup> IRPA, fonds photographique, clichés M165443 à M165446.

<sup>84</sup> Les archives les plus anciennes sont celles de la cure, mais elles ne remontent pas au-delà de 1580 (AÉL, Archives Ecclésiastiques, Archives des Cures, Avennes).

<sup>85</sup> Pour les limites de cette méthodologie, voir Antoine BAUDRY, *La sculpture monumentale romane en région mosane : un état de la question (1000-1250)*, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles* (à paraître).

<sup>86</sup> Sur deux corbeilles sphéro-cubiques malheureusement fortement entamées par les intempéries se laissent encore découvrir aujourd'hui de fines feuilles nervurées.

<sup>87</sup> Antoine BAUDRY, *op. cit.* (à paraître).

<sup>88</sup> Albert DEGAND, *L'église romane Saints-Pierre-et-Paul de Saint-Séverin en Condroz*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LXVI, Liège, 1946-1948, p. 47-159.

Notre-Dame à Dinant<sup>89</sup>. D'autres chapiteaux aux corbeilles sphéro-cubiques ou simplement évasées sont quant à eux ornés de feuilles plates et de volutes raccordées en U, un décor présent sur certains chapiteaux des anciennes abbatales de Floreffe (1165-1190) et des chanoines réguliers de Saint-Augustin à Malonne (1143-1193)<sup>90</sup> ainsi que sur l'octogone du *Westbau* de Saint-Jacques à Liège (fig. 18), dont plusieurs arguments attestent la construction sous l'abbé Drogon de Tinlot (1155-1173 ; 1160-1165d)<sup>91</sup>. Malgré l'imprécision de leur « décor monumental miniature », de nombreux fonts baptismaux du troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle arborent également ces ornements<sup>92</sup>. Quant aux bases, leur état de dégradation ne permet pas de les appréhender finement. Toutefois, leurs formats, profils et griffes d'angles suggèrent des rapprochements avec plusieurs consœurs issues des fouilles de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert à Liège, peut-être contemporaines des remaniements du site au cours de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, avant l'incendie de 1185<sup>93</sup>. Les tailloirs, homogènes, possèdent un profil très simple non datable, composé d'un cavet et d'une moulure droite. Quant aux colonnettes, plusieurs d'entre elles ont été remplacées au cours de la restauration.

Dans les ébrasements intérieurs des trois baies axiales du chevet sont conservés six chapiteaux, bases et colonnettes, numérotés de 1 à 6 du nord au sud. Bases et chapiteaux sont réalisés dans une pierre beige, peut-être apparentée au tuffeau de Maastricht ou à un calcaire du Nord de la France, tandis que les colonnettes sont façonnées dans une pierre noire intense, éventuellement du calcaire de Tournai<sup>94</sup>.

---

<sup>89</sup> Antoine BAUDRY, *Les chapiteaux de la collégiale Notre-Dame de Dinant*, dans *Actes du neuvième congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique*, 2017 (à paraître).

<sup>90</sup> Frère MARIEN, *Les églises successives de Malonne, au pays de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XLI, 1911, p. 194-196 ; Lisbeth TOLLENAERE, *op. cit.*, p. 227-228.

<sup>91</sup> Jean-Nicolas LETHÉ, *Contribution à la connaissance de l'ancienne abbatale Saint-Jacques de Liège (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, dans *Le Vieux-Liège*, n° 300, 2003, p. 349-362.

<sup>92</sup> Jean-Claude GHISLAIN, *Les fonts baptismaux romans en pierre bleue des ateliers du Namurois (ca. 1150-1175)*, Namur, 2009 (se référer à l'ensemble de l'ouvrage).

<sup>93</sup> Ces éléments sont conservés à l'Archéoforum et au Grand Curtius à Liège ; Albert LEMEUNIER, *Les sculptures médiévales découvertes au cours des dernières années sur le site de la place Saint-Lambert*, dans *Place Saint-Lambert à Liège. Cinq années de sauvetage archéologique*, Actes de la journée de réflexion du 1<sup>er</sup> décembre 1995, Liège, 1996, p. 101-106.

<sup>94</sup> Voir Éric GROESSENS, *Les débuts de l'exploitation de la pierre en Belgique*, dans Jacques TOUSSAINT (dir.), *Pierres-papiers-ciseaux. Architecture et sculpture romanes (Meuse-Escaut)*, Actes du colloque international de Namur des 7 et 8 décembre 2009, Namur, 2012, p. 67-83 ; Francis TOURNEUR, *Sur la piste des colonnes noires ! La colonne noire, produit de grande exportation précoce de l'industrie wallonne de la pierre*, dans Jacques TOUSSAINT (dir.), *Pierres-papiers-ciseaux. Architecture et sculpture romanes (Meuse-Escaut)*, Actes du colloque international de Namur des 7 et 8 décembre 2009, Namur, 2012, p. 89-98.



Fig. 18 – Chapiteau de l’octogone du *Westbau* de Saint-Jacques à Liège.  
© Antoine Baudry.

Le chapiteau n° 1 représente un homme âgé agrippant sa barbe de la main droite (fig. 19). Les yeux en amande ourlés ne sont d’aucune aide pour resserrer la datation, car cette caractéristique se retrouve sur la plupart des œuvres du XII<sup>e</sup> siècle et se poursuit également durant le premier tiers du siècle suivant<sup>95</sup>. La maladresse du bras évoque en revanche les lions des fonts baptismaux de Furnaux, tandis que la moue du faciès se retrouve sur les têtes d’angle des fonts d’Ohey<sup>96</sup>. La barbe et les cheveux torsadés ne semblent pas avoir d’équivalent dans la sculpture figurative régionale.

---

<sup>95</sup> Jean-Claude GHISLAIN, *op. cit.* (se référer à l’ensemble de l’ouvrage) ; Mathieu PIAVAUX, *La collégiale Sainte-Croix à Liège. Formes et modèles dans l’architecture du Saint-Empire. XIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles*, Namur, 2013, p. 84.

<sup>96</sup> Jean-Claude GHISLAIN, *op. cit.*, p. 94-102 et 172-174.



Fig. 19 – Chapiteau n° 1 du chœur.  
© Antoine Baudry.



Fig. 20 – Chapiteaux n° 2 et 3 du chœur.  
© Antoine Baudry.



Fig. 21 – Chapiteau roman du cloître de Notre-Dame de Tongres.  
© IRPA-KIK, Bruxelles.

Le chapiteau n° 2 (fig. 20) arbore un décor de feuilles lisses, pointues et nervurées se développant depuis la partie supérieure de la corbeille. De telles feuilles s’observent sur le relief du Baptême du Christ de l’abbaye de Florennes, situé vers 1150-1155, bien qu’elles s’épanouissent dans cette œuvre depuis l’astragale et non le tailloir<sup>97</sup>.

Le chapiteau n° 3 (fig. 20) est orné de deux volutes denticulées, de bandeaux perlés, de palmettes, d’un astragale torsadé et d’un motif cruciforme inscrit dans un cercle dans la partie supérieure de la corbeille. L’on retrouve des éléments de comparaison plus que convaincants dans le cloître dit « roman » de la basilique Notre-Dame à Tongres (fig. 21), traditionnellement situé sous l’épiscopat de Henri de Leez (1145-1164)<sup>98</sup>.

---

<sup>97</sup> Jean-Claude GHISLAIN, *op. cit.*, p. 19.

<sup>98</sup> Elizabeth DEN HARTOG, *Romanesque Architecture and Sculpture in the Meuse Valley*, Leeuwarden/Malines, 1992, p. 139-142.





Fig. 22 – Chapiteaux n<sup>os</sup> 4 et 5 du chœur.  
© Antoine Baudry.

Le motif de l’astragale torsadé se rencontre quant à lui sur le relief de Florennes susmentionné, de même que sur divers fonts baptismaux, notamment ceux de Beauvechain, Dave, Huy, Soulme ou encore Sclayn<sup>99</sup>.

Le chapiteau n° 4 (fig. 22) est orné de rinceaux de vigne dont les sarments nervurés s’achèvent en palmettes et en grappes de fruits. Ces derniers sont récoltés par un personnage muni d’une lame recourbée et sculpté d’une manière peu habile. Le motif déployé et la pauvre plastique mise en œuvre trouvent un écho favorable dans de nombreux fonts baptismaux, parmi lesquels ceux de Achêne, Asselt, Bastogne, Gentinnes ou encore Hour<sup>100</sup>.

Le chapiteau n° 5 (fig. 22) présente un modèle de corbeille sphéro-cubique déjà évoqué (cf. *supra*).

Enfin, le chapiteau n° 6 (fig. 23) arbore une tête de fauve, probablement un lion, ce dernier étant dressé sur ses pattes antérieures et muselé par des bandeaux perlés ou ornés de motifs ondulés. L’œuvre est d’une excellente

<sup>99</sup> Jean-Claude GHISLAIN, *op. cit.*, p. 19, 49-53, 68, 78-80, 88-89, 198-203 (la liste n’est pas exhaustive).

<sup>100</sup> Jean-Claude GHISLAIN, *op. cit.*, p. 114-116, 119-120, 122, 137-140, 155-156 (la liste n’est pas exhaustive).



Fig. 23 – Chapiteau n° 6 du chœur.  
© Antoine Baudry.

facture et sa plastique, parfaitement maîtrisée, contraste avec les éléments précédents. Le traitement des oreilles, les orbites puissamment soulignées et l'aspect rondouillard du félin sont développés dans les fonts baptismaux de Fairon et Furnaux<sup>101</sup>. Notons que le musellement de l'animal apparaît exceptionnel dans la sculpture régionale.

---

<sup>101</sup> Jean-Claude GHISLAIN, *op. cit.*, p. 92-102.

Les bases aux griffes anthropomorphes (fig. 24) ne sont pas des plus aisées à étudier, compte tenu de l'angle de prise de vue déformant leur profil et occultant de nombreux détails ornementaux. En l'attente d'un relevé précis, nous nous bornerons à évoquer les analogies frappantes avec les bases lombardiennes de Sant'Ambrogio à Milan, San Pietro et San Michele à Pavie ainsi qu'à Santa Maria e San Sigismondo à Rivolta d'Adda, dont la filiation avec la vallée mosane a été mise en évidence par Jan Timmers et Elizabeth den Hartog<sup>102</sup>. À l'instar du portail septentrional de la collégiale de Nivelles, la question de la réception de telles formes importées d'Italie du Nord fait osciller la datation de ces éléments entre les deux premiers tiers du XII<sup>e</sup> siècle<sup>103</sup>.



Fig. 24 – Base n° 4 du chœur.  
© Antoine Baudry.

<sup>102</sup> Elizabeth DEN HARTOG, *op. cit.*, p. 118-120 ; Elizabeth DEN HARTOG, *La sculpture intégrée à l'architecture*, dans Benoît VAN DEN BOSSCHE (dir.), *L'art mosan. Liège et son pays à l'époque romane du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle*, Allier, 2007, p. 159-162.

<sup>103</sup> Sophie BALACE, *Historiographie de l'Art mosan*, [s.l.], 2009, p. 707-708 (thèse de doctorat en Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Liège) ; Benoît VAN DEN BOSSCHE, *La sculpture monumentale en pays mosan à l'époque romane : état de la question*, dans Jacques TOUSSAINT (dir.), *Pierres-papiers-ciseaux. Architecture et sculpture romanes (Meuse-Escaut)*, Actes du colloque international de Namur des 7 et 8 décembre 2009, Namur, 2012, p. 131-132.

*In fine*, les rapprochements stylistiques effectués ci-dessus, bien que parfois hasardeux en raison des datations souvent imprécises des œuvres de comparaisons – mais tel est l'état de la recherche en vallée mosane ! – permet néanmoins de postuler l'érection du chœur de Saint-Martin à Avennes au cours des années 1140-1170, voire plus hardiment vers 1145-1165<sup>104</sup>. En outre, les motifs ornementaux déployés à Saint-Martin à Avennes présentent des qualités plastiques inégales, laissant sous-entendre plusieurs mains, qui avaient certainement l'habitude de réaliser des fonts baptismaux, à en croire les nombreuses analogies mises en exergue avec ces éléments mobiliers.

## BILAN ET PERSPECTIVES

Cette étude permet de renouveler substantiellement l'histoire de ce site largement délaissé par l'historiographie contemporaine, d'une part en affinant l'importante campagne de restauration néo-romane jusqu'alors méconnue et, d'autre part, en mettant en lumière l'existence d'un chœur effectivement roman, datable vers 1145-1165 d'après le décor monumental conservé. Elle démontre notamment l'intérêt de se départir de la simple analyse des formes, qui ne rend pas hommage à la complexité des travaux réalisés, et de se focaliser sur cet instant-pivot qu'est le chantier, d'en comprendre les rouages techniques, économiques, institutionnels et humains. Nous l'avons vu, ces facteurs influencent à plus d'un titre les choix opérés et les solutions privilégiées par les architectes, offrant ainsi une vision plus pragmatique, plus honnête, et par conséquence plus valorisante, des restaurations historicistes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>105</sup>. Cette modeste contribution est toutefois loin d'épuiser l'histoire du monument. Gageons qu'une campagne d'archéologie du bâti et la découverte de nouvelles archives élargiront notre horizon sur la question.

---

<sup>104</sup> Pour un état de la question relatif aux absides à galerie naine dans nos régions, se référer à Mathieu PIAVAUX, *op. cit.*, p. 291-296.

<sup>105</sup> Antoine BAUDRY, *op. cit.*, p. 31-72 ; Antoine BAUDRY, *Dinant : réévaluation des restaurations entreprises par les architectes Léopold Schoonejans, Jules-Jacques Van Ysendyck et Auguste Van Assche sur la collégiale Notre-Dame*, dans *Bulletin monumental*, 173-3, Paris, 2015, p. 256-258.

